



Fiche de poste – Médecin généraliste à l'Unité Sanitaire Temps partiel ou temps plein

L'établissement, Centre hospitalier Guy Thomas de Riom

Le Centre Hospitalier de Riom est constitué de 329 lits et places sur des disciplines allant du court séjour à la gériatrie.

L'établissement dispose d'un service d'urgences et d'un SMUR ainsi que d'un service d'imagerie médicale équipé d'un scanner et d'une antenne du laboratoire d'analyse médicale du CHU installé sur site. Il dispose aussi d'un bloc opératoire équipé de 3 salles d'opération et d'une salle d'endoscopie.

Le Centre Hospitalier a également la responsabilité de l'Unité Sanitaire du Centre Pénitentiaire de Riom, en collaboration avec le Centre Hospitalier Sainte Marie pour la prise en charge des soins psychiatriques. Une chambre sécurisée est également installée au CH de Riom pour les soins nécessitant une hospitalisation de courte durée.

Poste

Grade : praticien hospitalier contractuel à temps plein ou temps partiel / Praticien statutaire

Service : Unité Sanitaire

Discipline : médecine générale ou médecine légale

Chef de service : Dr Ariane Mayeux

Directrice des affaires et coopérations médicales du territoire : M. Guilhem ALLEGRE

Directeur délégué : M. Sébastien RETORD

Contact : s.retord@ch-riom.fr

Service

Organisation du travail :

L'activité du médecin généraliste de l'Unité Sanitaire repose sur des vacations de consultations du lundi au vendredi auprès des patients en détention.

L'effectif requis est fixé à 3 ETP.

Il n'y a pas de permanence des soins à exercer, mais la participation au tour d'astreinte est possible. Une participation à l'activité de l'UHCD est souhaitée.



Fonctionnement de l'Unité Sanitaire :

- Horaires d'ouverture de l'unité sanitaire : du lundi au vendredi : 8h à 18h. Samedi, dimanche et jours fériés : 8h à 15h30.
- Présence du personnel infirmier : du lundi au vendredi : 8h à 18h. Samedi, dimanche et jours fériés : 8h à 15h30.
- Secrétariat : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
- Consultations des médecins généralistes : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.
- Consultations des chirurgiens-dentistes : quatre jours par semaine de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.
- Consultations de psychiatres : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
- Consultation de psychologues : du lundi au vendredi, le matin 8h30-11h30 et l'après-midi 13h30-17h30
- Présence des surveillants pénitentiaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h40 ; les samedi, dimanches et jours fériés : de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30

LES CONSULTATIONS SPECIALISEES :

L'organisation des consultations spécialisées tend à favoriser l'accès aux soins de spécialité en limitant les extractions médicales, dont les contraintes organisationnelles sont à même de réduire les possibilités de rendez-vous. Chaque consultation spécialisée est organisée en priorité :

1.- au sein de l'unité sanitaire, avec spécialiste sur place ou par télémedecine :

- Consultations de Sage-femme : 2 demi-journées par mois.
- Consultations de maladie infectieuse : une vacation médicale par mois sur une demi-journée.
- Radiologie : vacations d'un manipulateur en radiologie 4 demi-journées par semaine.
- Personnel de l'ANPAA : un éducateur spécialisé 2 journées par semaine.
- Vacation d'une infirmière du CeGidd : 1 demi-journée par semaine
- Vacation de pédicure : prestation non assurée à ce jour
- Un kinésithérapeute : prestation non assurée à ce jour

Des consultations par télémedecine seront déployées progressivement : cardiologie, orthopédie, endocrinologie, dermatologie. La possibilité de consultation par télémedecine n'exclut pas une consultation hospitalière avec le spécialiste.

2.- au centre hospitalier de Riom, établissement de santé de référence

Les consultations en milieu hospitalier ont lieu prioritairement au Centre Hospitalier de Riom : radiologie, cardiologie, gériatrie, gastro entérologie, médecine interne, orthopédie, urologie, chirurgie viscérale...



3.- au CHU de Clermont-Ferrand

Le recours au Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand permet l'accès à des spécialités non représentées au CH de Riom ou à des compétences particulières, dont gynécologie, obstétrique, dermatologie, hématologie, néphrologie, médecine du sport, rhumatologie, neurologie et neurochirurgie, ORL, chirurgie vasculaire, chirurgie cardiaque et thoracique, radiologie interventionnelle...

4.- dans un autre établissement : CHU de Lyon, clinique de la Châtaigneraie...

Certaines circonstances requièrent une consultation spécialisée dans d'autres établissements :

Chirurgie de la main : centre de référence SOS Mains à la clinique de la Châtaigneraie à Beaumont (63).

Consultation préopératoire : certaines interventions programmées nécessitent une hospitalisation de plus de 48h et sont organisées en collaboration avec le service UHSI de Lyon et leurs correspondants. Le patient est donc amené à rencontrer le chirurgien et son équipe auparavant.

L'équipe soignante de l'unité sanitaire, par les échanges avec ses correspondants spécialistes, choisit le service de consultation le plus adapté au patient et à sa pathologie, en respectant au mieux cet ordre de priorité.

CAPACITE MAXIMALE DE DETENUS PRESENTS SIMULTANÉMENT A L'UNITE SANITAIRE: 20 personnes détenues

DUREE PREVISIBLE DES CONSULTATIONS PAR SPECIALITE : Environ 30 minutes

L'approvisionnement en produits pharmaceutiques est assuré par la PUI du Centre Hospitalier de Riom

Rémunération :

- selon les fourchettes de rémunération fixée par les textes pour les praticiens contractuels ou selon la grille statutaire pour les praticiens hospitaliers